

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

PRIX 2023 - 1° DEGRE

Le Prix Tony GARNIER/

Fondation du Séminaire et Atelier Tony GARNIER - 1984

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine ouvert aux urbanistes et aux architectes, diplômés depuis moins de 5 ans

Etude globale d'une question urbaine d'actualité, projet d'application et stratégie opérationnelle.

Le Jury est composé de spécialistes de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et de l'enseignement en aménagement et urbanisme.

Conformément aux statuts de cette fondation et à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture, les sujets étudiés proposés par les candidats doivent répondre aux trois objectifs suivants

- Etude globale, située et prospective d'une question urbaine d'actualité
- Intervention opérationnelle et stratégie d'aménagement pour une aire locale délimitée et incitative de l'ensemble
- Elaboration partagée avec le Jury, du programme et des prestations, au cours d'une négociation à trois degrés.

Voir l'histoire et les enjeux du Prix sur le site:
[www . prixtonygarnier . fr](http://www.prixtonygarnier.fr)

Séance du 15 Décembre 2022

Membres du Jury présents

Natalia IZARET TIMANISEVA
Wladimir MITROFANOFF
Jean-Claude RIGUET
Emmanuel REDOUTEY
Bertrand DE TOURTIER

Membres du Jury excusés

Jean-Noël CARPENTIER
Bertrand WARNIER

Le Jury évalue la qualité des projets en puissance et les mieux argumens dans leurs justifications, sur la base des critères suivants:

- . 25% - pertinence et actualité du thème d'étude générale
- . 25% - contenu et argumentation du programme
- . 25% - précision de la délimitation de l'intervention
- . 25% - qualité de la communication sur le sujet proposé

Seront appréciés l'intérêt des solutions envisagées et le rapport interactif entre l'étude d'ensemble et le projet opérationnel, ainsi que les possibilités de développement du projet initial choisi.

DOSSIERS DE CANDIDATURE - EVALUATION GENERALE

La séance du 1^{er} Degré est consacrée à l'examen de recevabilité des candidatures enregistrées dans les délais pour le Prix 2023, soit:

un total de 14 candidats dont
1 équipe de 2 candidats et 12 candidats individuels
formant un total de 13 dossiers de candidatures

Les candidats sont diplômés des Ecoles nationales supérieures d'architecture françaises (INSA Strasbourg, ENSA Paris Belleville, Paris Est Marne la Vallée, Marseille, Nancy, Strasbourg, Paris la Villette)ainsi que de la double formation de l'Institut universitaire d'aménagement et d'urbanisme d'Aix en Provence et ENSA Marseille pour l'un d'eux.

L'analyse du contenu des dossiers et le choix des meilleurs contenus en puissance, selon les critères précédemment rappelés conduit à inviter **5 candidatures** à l'entretien sélectif avec le Jury **le Jeudi 19 Janvier 2023, après midi, 2^o Degré**, selon l'horaire d'ordre de passage en fin de compte rendu.

Les thèmes d'études proposés cette année concernent principalement l'approche paysagère des sites patrimoniaux et naturels, la recomposition et l'adaptation des milieux urbains fragilisés par les dérèglements climatiques, leur renouvellement et la revitalisation face aux périls environnementaux.

Les exposés des thèmes d'études restent perfectibles (enjeux, diagnostic, stratégie, moyens et outils de mise en oeuvre) et il est conseillé également de réfléchir aux conditions de faisabilité (données d'urbanisme, contraintes, partenariat, communication et guidage de l'application des projets).

Des recommandations du Jury sont aussi rappelées en annexe.

CANDIDATURES NON RETENUES

Lorine ROSE

Arch. DE. ENSA Ville et Territoirs Paris Est
Ré-engager le territoire. Un plan paysage pour traverser et s'attarder. Delta de l'Ebre

Simon OBRIOT

Arch. DE. ENSA Strasbourg
Soffit Tank. Une surface de récupération d'eau de pluie. Bangalore Inde

Julien DUMENE

Arch. DE. ENSA Paris la Villette
Place des Fêtes. Opportunité étudiante Paris 19°. Regroupement universitaire

Vincent PAPAIZIAN

Arch. DE. INSA Strasbourg Ing. climatique
Réinvestir le vieux Vizille
La revitalisation des petites villes

Aurore PEILLET

Arch. Ing. DE. INSA Strasbourg
Ouessant, écosystème en transition
Territoire d'expérimentation de reterritorialisation insulaire

Chloé LEYDER

IAUR Aix en Provence. Master 2 ENSA Marseille
Restructurer un paysage de lignes et de bandes dans un centre ville,
composition de bandes. Mouriès, Parc régional des Alpilles

Natalia WALDOWSKA et Camille OPPE

Arch. DE. ENSA Nancy
Village(s) Vie(s) - Village(s) Vue(s). Ongles. Lubéron
Patrimoine et biodiversité. Village agricole transformé

Jenastan Loy ANTHONIPILLAI

Arch. DE ENSA Strasbourg
Restructuration de l'écosystème solidaire du centre Bernanos
Quartier de l'Esplanade à Strasbourg

CANDIDATURES INVITEES A L'AUDITION DU 2° DEGRE

Mathieu INIESTA

Arch. DE. ENSA Paris Belleville
Collioure. Territoire de reconquête
Recomposition paysagère, sentiers et réhabilitation des forts
L'étude propose d'élaborer les orientations d'urbanisme des massifs
montagneux et escarpés qui encadrent le village touristique, de promou-
voir leur requalification autour d'un sentier de découverte des forts
militaires et de reconvertir le fort Dugommier.
Les moyens et le cahier des charges de ces interventions restent à dé-
finir ainsi que les effets attendus sur les limites de l'urbanisation.
Le Jury conseille d'élargir le projet d'urbanisme autour de la simple
restauration architecturale..

Marine SAURA

Arch. DE. ENSA Marseille
Hyères en fleurs. Revaloriser la plaine horticole. Etude générale
des risques d'inondation, de protection, de restructuration et
de remembrement;
Proposition d'une stratégie d'aménagement pour répondre aux trois ris-
ques majeurs: incendie, inondation et submersion marine.
L'implantation de domaines de serres horticoles devrait probablement
être complétée et décrite méthodologiquement et économiquement dans
la durée du long terme.

Cat Tien THAI NGUYEN

Arch. Ing. DE. INSA Strasbourg
Réhabilitons le pavillonnaire
Le Chêne Brulé à Cercottes (périphérie d'Orléans).
Un lotissement laboratoire pour un quartier désirable.
Sur le mythe de la suburbanisation proliférante, le dossier propose
d'étudier un exemple de renouvellement urbain, un projet de recomposi-
tion généralisable et la stratégie opérationnelle d'aménagement pour
y parvenir.
Quels moyens fonciers et programmatiques et quel échantillon incitatif
du processus de cette étude de cas seront étudiés et projetés ?

Léa MALGA

Arch. DE. ENSA Paris Belleville

La Porte contemporaine. Territoire transfrontalier de l'agglomération Bâloise. Suisse - France

Un nouveau registre transfrontalier à inventer. Réflexion engagée sur l'actualité de la question urbaine des urbanisations limites des pays européens et projet opérationnel sur le site d'intervention de la plate-forme douanière de Saint Louis.

Le choix du secteur opérationnel paraît un peu seulement technique et insuffisant comme test de la problématique: le seuil urbain, enjeu emblématique, transition, contexte urbain de contradictions entre clôture et mobilités ...

Emma SCIEUX

Arch. Ing. DE. INSA Strasbourg

Régneville. La mer monte

Palimpseste d'un territoire mouvant.

L'étude générale des conséquences de la montée du niveau des océans prend pour témoin un village littoral menacé du Cotentin. La densification de cinq secteurs illustre les scénarios d'intervention.

La proposition, à ce stade, est un peu théorique. Pour ouvrir le champ des mutations possibles des modes d'urbanisation sur le littoral, il sera nécessaire de projeter des types de mises en oeuvre, une méthodologie et des procédures prioritaires sur un territoire restreint.

JURY DU 2° DEGRE - JEUDI 19 JANVIER 2023

PRESTATIONS ET ORDRE DE PASSAGE

L'audition orale de chaque candidature fera l'objet d'un entretien de 3/4 d'heure - 15 minutes présentation - 30 minutes discussion et conseils. Aucune présentation vidéo à ce stade. Présentation du dossier, sur table, et de tous documents graphiques complémentaires du rapport de candidature permettant l'explication des études et propositions.

Il est conseillé de décrire très rapidement le site et le lieu du projet (simple rappel en quelques minutes) puis de développer et d'insister sur:

- les motivations, antécédents, références, spécificité de l'étude thématique générale
- les orientations, démarche et stratégies proposées (méthodes, finalités)
- l'approfondissement dans la poursuite de l'étude, en réponse aux questions du Jury, par rapport au projet initial.

Nota:

Les prestations à effectuer pour les candidats qui seront retenus pour le 3° Degré (3 en principe) seront négociées avec le Jury lors de l'entretien. Les candidats recevront le compte rendu du Jury du 2° Degré et le choix des admis finalistes, avec les prestations attendues.

Lieu de l'entretien du 2° Degré

Académie d'architecture
Hôtel de Chaulnes. 9 place des Vosges. 75004
Métro ligne 1. Stations Saint Paul ou Bastille. Bus 96.76.69

Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas
Accès dans la cour, à gauche porte vitrée, code 68 A 74

Petite salle du rez de chaussée / Attente Secrétariat au 1° étage

selon l'horaire ci-dessous:

Horaire d'ordre de passage du Jeudi 19 Janvier 2023

12h 30 Réunion du Jury (et lunch) Préparation. Méthodologie

14h. 14h45	1	Candidat INIESTA. PROJET Colioure
14h45. 15h30	2	Candidate SAURA. projet Hyères
15h30. 16h15	3	Candidate THAI NGUYEN. projet Cercottes
16h15. 17h	4	Candidate MALGA. projet Bâle/Saint Louis
17h. 17h45	5	Candidate SCIEUX. projet Régneville

Paris, le 20 Décembre 2022

B. DE TOURTIER
Président du Jury